

Publications

la version
papier

juillet 2008

Saison touristique estivale 2007 Fréquentation en repli



Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

Composition et mise en page

> Free mouse 06 87 18 23 90

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

En 2007, en Auvergne, la saison touristique estivale a été perturbée par des conditions météorologiques médiocres. L'activité hôtelière s'est dégradée avec une baisse des nuitées de 3 % par rapport à la saison 2006. Le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour restent stables. Plus de huit clients sur dix sont français. La clientèle étrangère est dominée par les Britanniques et les Belges.

L'hôtellerie de plein air a particulièrement souffert des mauvaises conditions climatiques. La fréquentation des campings de la région a chuté au cours de la saison d'été 2007. La clientèle française représente trois nuitées sur quatre tandis que la clientèle étrangère est toujours majoritairement néerlandaise. Les emplacements locatifs continuent d'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse.

La fréquentation des meublés classés auvergnats est en hausse. Juillet et août restent les mois de prédilection. La fréquentation liée au thermalisme génère plus d'un tiers des nuitées.

Une saison touristique estivale conditionnée par une météo morose

La saison d'été 2007 dans l'hôtellerie a été perturbée par des conditions météorologiques médiocres. L'activité hôtelière s'est dégradée avec une baisse des nuitées de 3 % par rapport à la saison 2006. Le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour restent stables. Plus de huit clients sur dix sont français. La clientèle étrangère est dominée par les Britanniques et les Belges.

La fréquentation touristique dans l'hôtellerie auvergnate a pâti des conditions climatiques médiocres.

Entre mai et septembre, les hôtels auvergnats ont accueilli près de 1,15 million de clients et totalisé 2,02 millions de nuitées, soit une baisse respective de 3,9 % et 3 % par rapport à 2006. La clientèle étrangère est davantage concernée avec une diminution de la fréquentation de 5,5 % (- 2,5 % pour la clientèle française).

L'Allier et le Cantal sont les départements les plus touchés, avec une baisse de 3,8 % et 4,4 % respectivement. Grâce à la clientèle étrangère, la Haute-Loire a moins souffert et la fréquentation régresse seulement de 2,4 %. Le Puy-de-Dôme, qui perd 2,1 %, a sauvé sa saison avec la clientèle française.

Le début de la saison a été catastrophique : la fréquentation a chuté en mai et en juin de 5,4 % et 5,8 % par rapport à l'année précédente. Pour le reste de la saison, la baisse a été plus modérée se stabilisant à 2 % en juillet et en août. En septembre, elle est même inférieure à 1 %.

Les hôtels de chaîne ont mieux résisté : la diminution de leur fréquentation se limite à 2,4 % sur la saison. Elle est de 3,2 % pour les hôtels indépendants.

L'hôtellerie classée 3 et 4 étoiles a été moins touchée par la désaffection de la clientèle. Les nuitées ont augmenté de 1,5 %. Cette évolution positive résulte de la bonne tenue de la clientèle française, dont la fréquentation progresse de 1,9 %.

Les cinq mois de la saison d'été concentrent 59 % des nuitées et 57 % des séjours enregistrés en 2007.

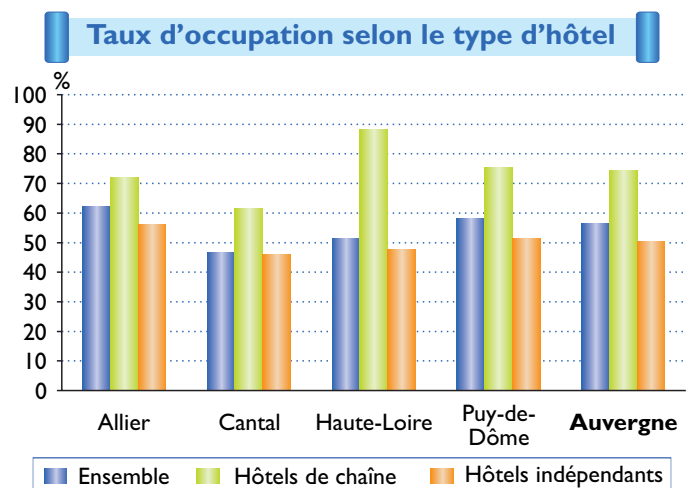
Fréquentation dan l'hôtellerie (mai à septembre)

	Séjours 2007	Évolution 2006/2007	Nuitées 2007	Évolution 2006/2007
Allier	260 706	- 2,2 %	478 404	- 3,8 %
Cantal	194 717	- 6,3 %	346 352	- 4,4 %
Haute-loire	126 135	- 4,8 %	199 893	- 2,4 %
Puy-de-Dôme	567 845	- 3,5 %	995 849	- 2,1 %
Auvergne	1 149 403	- 3,9 %	2 020 498	- 3,0 %

Sources : Insee - Direction du Tourisme

Le taux d'occupation augmente sous l'effet d'une baisse de l'offre

Durant la saison estivale 2007, le taux d'occupation de l'ensemble des hôtels a atteint 56,3 % (48,5 % sur l'ensemble de l'année 2007). Il progresse de 0,4 point par rapport à la même période de 2006. Ce résultat est dû en partie à la baisse du nombre de chambres offertes au cours de la saison d'été 2007 (- 3 % par rapport à la même période en 2006). Malgré cette augmentation, l'hôtellerie auvergnate ne retrouve pas le niveau d'activité atteint en 2005 où le taux d'occupation était de 57,1 %.



Sources : Insee - Direction du Tourisme

L'Allier connaît la plus forte hausse avec 1,8 point. Pour la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, la progression est plus modérée, avec respectivement 0,2 point et 0,3 point. Seul le Cantal présente une évolution négative, le taux d'occupation diminuant de 0,8 point.

Après un été maussade, le mois de septembre est le grand bénéficiaire de la saison. Le taux d'occupation augmente de 1,4 point par rapport à 2006. Le mois d'août reste un mois apprécié des touristes avec un taux d'occupation de 64,1 %.

La durée moyenne de séjour est en légère progression au cours de la saison

Durant la saison 2007, la durée moyenne de séjour des Français et des étrangers progresse légèrement mais ne retrouve pas le niveau de 2005. Tous types d'hôtels confondus, les touristes sont restés en moyenne 1,76 jour (1,74 jour en 2006). La durée de séjour des Français est supérieure à celle des étrangers avec 1,78 jour contre 1,63 jour.

Évolution de la durée moyenne de séjour (en jour)

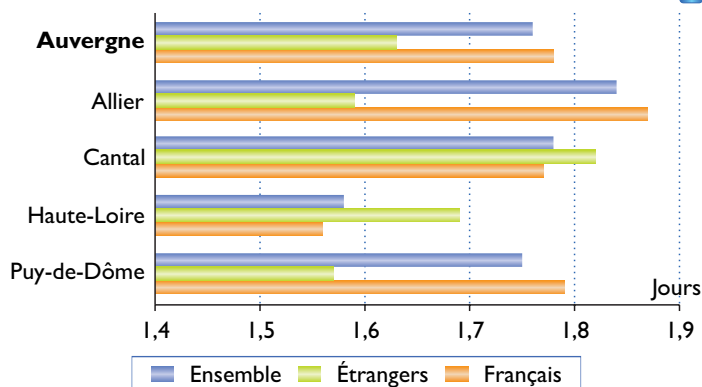
	2005	2006	2007
Allier	1,94	1,87	1,84
Cantal	1,85	1,74	1,78
Haute-Loire	1,59	1,55	1,58
Puy-de-Dôme	1,80	1,73	1,75
Auvergne	1,82	1,74	1,76

Sources : Insee - Direction du Tourisme

Malgré une baisse en 2007, l'Allier conserve la durée moyenne de séjour la plus élevée de la région avec 1,84 jour. Dans les autres départements, la durée moyenne de séjour augmente de 0,2 à 0,4 jour. Cependant, la durée de séjour dans la Haute-Loire reste assez faible avec une moyenne de 1,58 jour. Au cours des cinq mois de la saison, la durée de séjour des Français varie peu. Elle est comprise entre 1,76 et 1,80 jour. En revanche, les étrangers ont un comportement différent. Ils effectuent des séjours plus courts en juillet et en août (1,54 et 1,57 jours).

Durée moyenne de séjour

de la saison été 2007

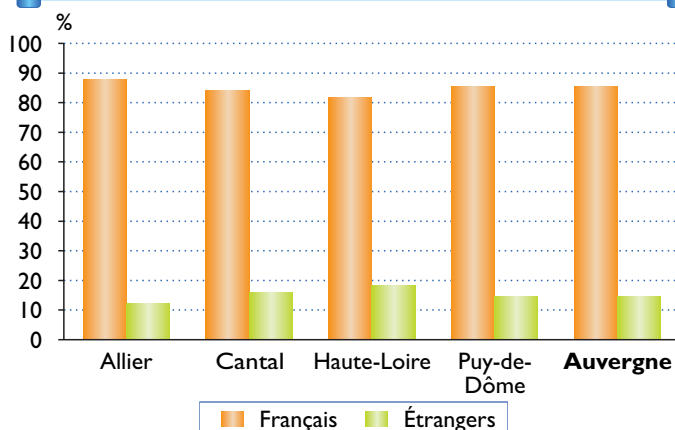


Sources : Insee - Direction du Tourisme

Une clientèle qui demeure essentiellement française

Au cours de la saison estivale, la clientèle des hôtels auvergnats est composée à 85 % par des Français. Cette proportion s'élève même à 88 % dans l'Allier, mais n'atteint que 82 % dans la Haute-Loire. Cette structure de la clientèle reste identique à celle de la saison 2006.

Structure de la clientèle par département

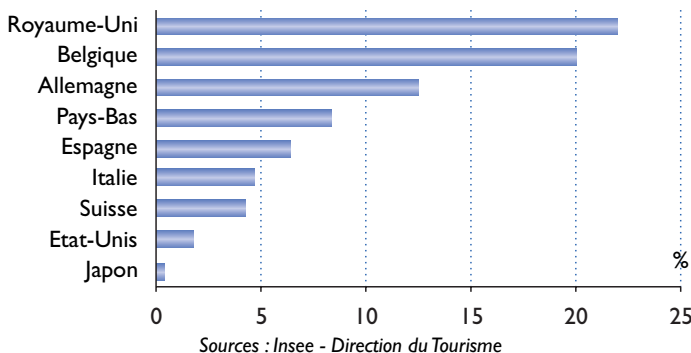


Sources : Insee - Direction du Tourisme

La clientèle étrangère représente 182 000 séjours pour près de 300 000 nuitées. Sa fréquentation est en baisse de 5,5 % par rapport à 2006. Cette clientèle est constituée à 93 % par des touristes européens issus de pays limitrophes de la France. Les Britanniques et les Belges fournissent respectivement 22 % et 20 % de l'ensemble des nuitées étrangères.

Au cours de la saison d'été, la clientèle d'affaires totalise 29 % des nuitées enregistrées en 2007. Elle représente seulement 24 % en juillet et 14 % en août. Sur l'année 2007, la part des nuitées d'affaires s'élève à 39 %.

Part des principales clientèles étrangères en termes de nuitée



Sources : Insee - Direction du Tourisme

Villes thermales : moins de curistes et moins de touristes

Durant la saison estivale, les hôtels des stations thermales* ont reçu près de 170 000 personnes qui ont séjourné plus de 510 000 nuitées. Le recul de la fréquentation est de 2,6 % pour les séjours et de 5 % pour les nuitées par rapport à 2006.

Tous les types de clientèle sont touchés par cette baisse. Les nuitées des stations thermales représentent un quart des nuitées de la saison d'été. Sur l'ensemble des villes thermales, la durée moyenne de séjour reste stable : 19,2 jours pour les curistes, 9,6 jours pour les accompagnants et 3 jours pour les autres clients.

* En Auvergne, neuf stations thermales étaient ouvertes en 2006. Il s'agit de Vichy-Bellerive-sur-Allier, Nérès-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Chaudes-Aigues, Royat-Chamalières, Le Mont-Dore, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains et Châtelguyon.

Un quart des chambres dans l'hôtellerie de chaîne

Au cours de la saison d'été 2007, le parc hôtelier auvergnat est constitué de 653 hôtels qui offrent près de 15 200 chambres. Le parc s'est réduit de 3,5 % pour les hôtels et de 3 % pour les chambres. Ce parc se décompose en 594 hôtels indépendants et 59 hôtels de chaîne. Les hôtels de chaîne sont situés pour la plus grande partie dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Ils offrent près du quart des chambres du parc.

En Auvergne, la capacité moyenne d'un hôtel (indépendants et de chaîne confondus) est de 23 chambres. La capacité diffère selon le type d'hôtel : 19 chambres pour un hôtel indépendant et 62 chambres pour un hôtel de chaîne.

L'hôtellerie de chaîne représente 9 % de l'ensemble des hôtels et 24 % du total des chambres. Cependant, elle concentre 31 % des nuitées et 36,6 % des séjours de la saison estivale.

Malgré un léger recul, le taux d'occupation des hôtels de chaîne atteint 74 % durant la saison d'été (51 % pour les hôtels indépendants).

Répartition des hôtels et chambres selon le type d'hôtel

	Hôtels			Chambres		
	Total	Chaîne	Indépendants	Total	Chaîne	Indépendants
Allier	120	20	100	3 413	1 336	2 077
Cantal	153	3	150	2 740	132	2 608
Haute-Loire	100	3	97	1 610	147	1 463
Puy-de-Dôme	280	33	247	7 398	2 055	5 343
Auvergne	653	59	594	15 161	3 670	11 491

Sources : Insee - Direction du Tourisme

65 % d'hôtels classés en catégorie 2 étoiles

Le parc hôtelier est composé en majorité d'hôtels classés en catégorie 2 étoiles qui représentent les deux tiers du total. La capacité d'accueil des hôtels haut de gamme 3 et 4 étoiles a augmenté respectivement de 3 % et 5,4 % par rapport à 2006. Sur la même période, celle des hôtels de catégories inférieures a diminué, notamment pour les hôtels 2 étoiles avec une baisse de 4,8 % du nombre de chambres offertes.

Répartition des hôtels selon la catégorie de confort

	0 étoile	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Total
Allier	10	19	77	10	4	120
Cantal	24	17	97	15	0	153
Haute-Loire	11	17	56	15	1	100
Puy-de-Dôme	25	38	192	24	1	280
Auvergne	70	91	422	64	6	653

Sources : Insee - Direction du Tourisme

Définitions

Hôtels homologués : les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Hôtels de chaîne intégrée, hôtels franchisés : un hôtel sous enseigne d'une chaîne hôtelière peut être soit une filiale du groupe hôtelier, soit un franchisé. Lorsque l'hôtel est franchisé, il garde son autonomie juridique et financière.

Une saison décevante contrariée par le temps maussade

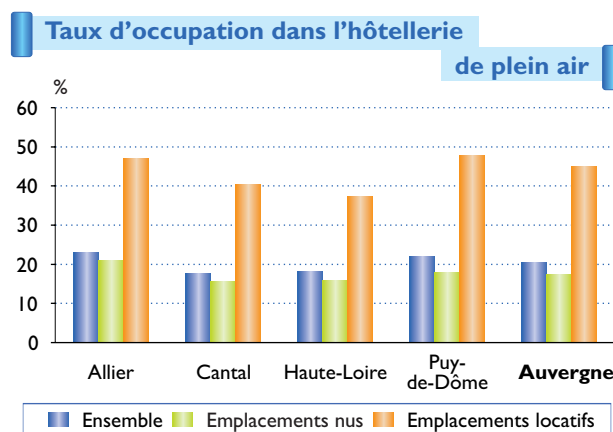
Au cours d'un été marqué par une météo médiocre, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air a chuté lors de la saison 2007. La clientèle française représente trois nuitées sur quatre. La clientèle étrangère est toujours majoritairement néerlandaise. Les emplacements locatifs continuent d'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse.

Les mauvaises conditions météorologiques ont fortement dégradé les résultats de la saison 2007. Les campings auvergnats ont enregistré 370 000 séjours et 1,5 million de nuitées, soit une perte respective de 11,6 % et 12,6 % par rapport à 2006. Cette baisse affecte plus la clientèle française (- 14,4 %) que la clientèle étrangère (- 7,3 %).

Le repli de la fréquentation française se ressent dans tous les départements auvergnats. Le Cantal enregistre la diminution la plus forte avec 17 % de nuitées en moins. La chute des nuitées étrangères est plus limitée avec une baisse de 2,9 % dans le Cantal. Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, elle est beaucoup plus importante avec respectivement - 12,5 % et - 9 %. Dans la Haute-Loire, la fréquentation de la clientèle étrangère progresse de 0,3 % sur la même période.

Juillet et août qui représentent traditionnellement les mois phares de la saison ont été désastreux. La fréquentation a nettement reculé de 15,5 % et de 12 % rapport à 2006.

La location d'emplacements à des tour-opérateurs reste peu développée. Elle ne représente que 2 600 emplacements pour la saison, soit moins de 1 % des emplacements de la région.



Fréquentation dan l'hôtellerie de plein air

	Séjours 2007	Évolution 2006/2007	Nuitées 2007	Évolution 2006/2007
Allier	75 576	- 5,4 %	234 180	- 13,7 %
Cantal	73 146	- 7,4 %	301 570	- 14,4 %
Haute-Loire	54 925	- 9,8 %	193 266	- 9,4 %
Puy-de-Dôme	165 336	- 16,4 %	762 681	- 12,4 %
Auvergne	368 983	-11,6 %	1 491 697	-12,6 %

Sources : Insee - Direction du Tourisme

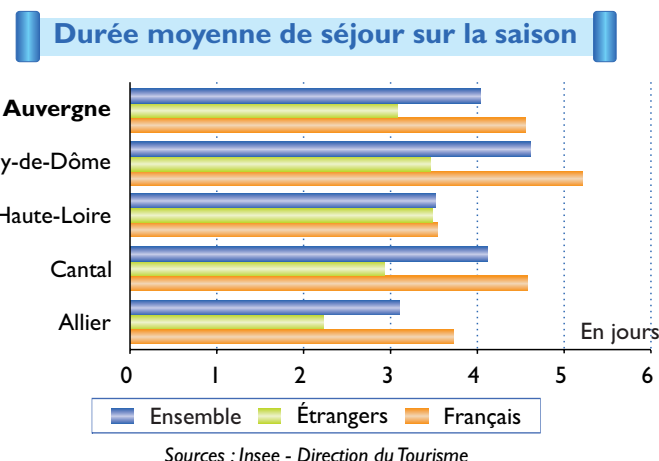
Des emplacements locatifs mieux loués que les emplacements nus

Le taux d'occupation moyen sur la saison atteint 20,5 % (- 2,2 points par rapport à 2006) mais cache une forte disparité entre les emplacements nus et les emplacements locatifs. Le taux d'occupation des emplacements nus se situe à 17,5 % (- 3,3 points). Les emplacements locatifs profitent d'une météo capricieuse avec un taux d'occupation de 44,9 % (+ 2,3 points). Ce taux atteint même 47,3 % pour les emplacements locatifs classés 3 et 4 étoiles. L'Allier et la Haute-Loire connaissent une baisse plus modérée de 1,3 point et 1,7 point. Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, le recul est plus accentué (- 2 points et - 2,8 points).

Une durée moyenne de séjour qui s'accroît avec le confort

Sur la saison, la durée moyenne de séjour s'établit à 4,04 jours. Les Français ont séjourné en Auvergne plus longtemps (4,55 jours) que les étrangers (3,08 jours).

En juillet et août, la durée moyenne de séjour reste la plus élevée avec respectivement 4,17 jours et 4,6 jours. Pour les autres mois, elle se situe seulement à 3 jours.



Dans la Haute-Loire, la durée moyenne de séjour demeure identique à celle de 2006. Dans les autres départements, elle se réduit de 0,20 jour à 0,35 jour.

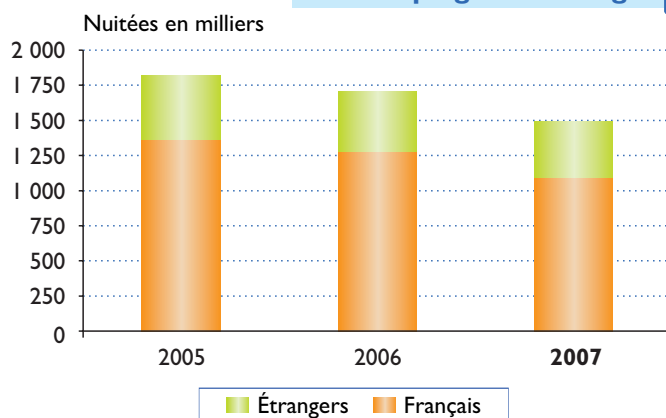
Les emplacements locatifs classés 3 et 4 étoiles connaissent une durée moyenne plus élevée avec des séjours de 7,3 jours pour la clientèle française et de 9,1 jours pour la clientèle étrangère.

La fréquentation de la clientèle française en recul de 14,4 %

Pour la clientèle française, les campings auvergnats ont enregistré 240 600 séjours et 1,1 million de nuitées entre mai et septembre 2007, soit une diminution de 11,6 % et de 14,4 % par rapport à 2006.

Huit nuitées françaises sur dix sont concentrées sur juillet et août. Malgré cette concentration, la fréquentation de ces deux mois chute respectivement de 18,9 % et 13,9 % par rapport à 2006.

Évolution de la structure de la clientèle des campings en Auvergne



Sources : Insee - Direction du Tourisme

Huit campings sur dix classés en catégories deux et trois étoiles

En 2007, le parc des campings classés se réduit de quelques unités par rapport à 2006. Au cours de la saison, 311 campings sont ouverts (320 en 2006).

Les campings auvergnats représentent 4,1 % du parc national. Le parc est constitué à 80 % de campings de catégories 2 et 3 étoiles (87 % et 89 % pour la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme).

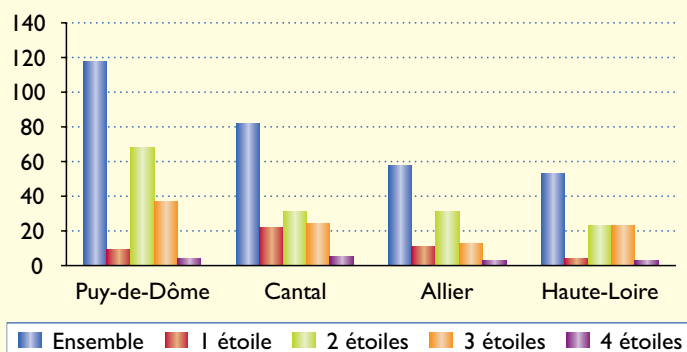
Les campings haut de gamme n'entrent que pour 4,8 % dans la composition du parc (9,4 % au niveau national).

En Auvergne, la taille moyenne d'un camping est de 67 emplacements.

Les emplacements locatifs réalisent une bonne saison

En 2007, 21 000 emplacements sont offerts au passage (2,9 % du total national). Cette offre a diminué de 2,8 % par rapport à 2006. Cette baisse touche essentiellement les emplacements nus et plus particulièrement ceux classés dans les catégories 1 et 2 étoiles. Les emplacements nus représentent 89 % des emplacements proposés (90 % en 2006). La clientèle qui continue de privilégier le camping recherche un meilleur confort que n'offre pas le camping traditionnel. Pour

Répartition des campings en Auvergne



Sources : Insee - Direction du Tourisme

attirer et fidéliser cette clientèle, les gérants de campings procèdent à des aménagements de leurs terrains. Ils équipent les emplacements d'hébergements légers : mobil-home, bungalow, etc. Sur la saison, ces emplacements locatifs enregistrent par ailleurs un taux d'occupation de 45 % (18 % pour les emplacements nus).

Définitions

Emplacement de passage : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif.

Emplacement nu : emplacement dépourvu de toute forme d'hébergement, en y incluant les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars.

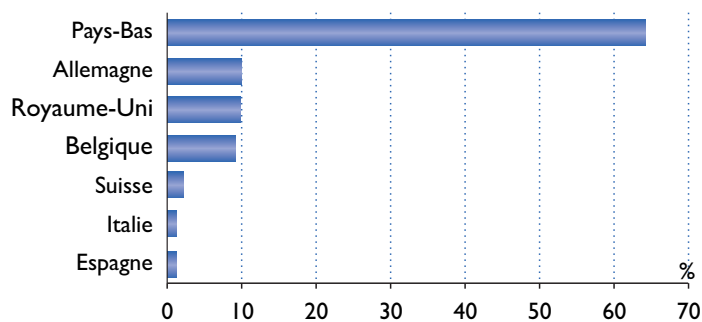
Emplacement locatif : emplacement doté d'un hébergement, type bungalow, bungatoile, mobil-home, habitations légères de loisir (HLL).

Une baisse de fréquentation moindre pour la clientèle étrangère

En 2007, la clientèle étrangère a moins fréquenté les campings auvergnats. Les séjours (128 374) ont régressé de 7 % et les nuitées (395 777) de 7,3 % par rapport à la saison 2006. La baisse est moins conséquente que pour la clientèle française. Les touristes étrangers représentent 26,5 % de la fréquentation régionale (25 % en 2006).

La clientèle étrangère est issue du continent européen (99 %). Les Néerlandais restent fidèles à l'Auvergne et à ses campings. Ils totalisent 64 % des nuitées étrangères, loin devant les Allemands, les Britanniques et les Belges.

Part des principales clientèles étrangères en termes de nuitées



Sources : Insee - Direction du Tourisme

La fréquentation des villes thermales reflète la tendance régionale

En 2007, les campings des stations thermales* ont enregistré près de 60 500 séjours. Avec un total de 295 000 nuitées, la fréquentation est en baisse de 14,7 % par rapport à la saison 2006. Les nuitées des stations thermales représentent 19,8 % de l'ensemble des nuitées de l'hôtellerie de plein air.

Au cours de la saison, la clientèle des campings est composée à 70,9 % de touristes (79 % en 2006). La légère hausse de la fréquentation des curistes et accompagnants ne permet pas de compenser la désaffection de la clientèle touristique découragée par une météo capricieuse.

Dans les villes thermales, la durée moyenne de séjour avoisine cinq jours. Elle atteint 19,6 jours pour les curistes et 19,1 jours pour les accompagnants. Pour les autres clientèles, elle se situe à 3,7 jours.

* En Auvergne, les stations thermales ouvertes en 2007 sont : Vichy, Nérès-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Chaudes-Aigues, Royat, Le Mont-Dore, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, et Châtelguyon.

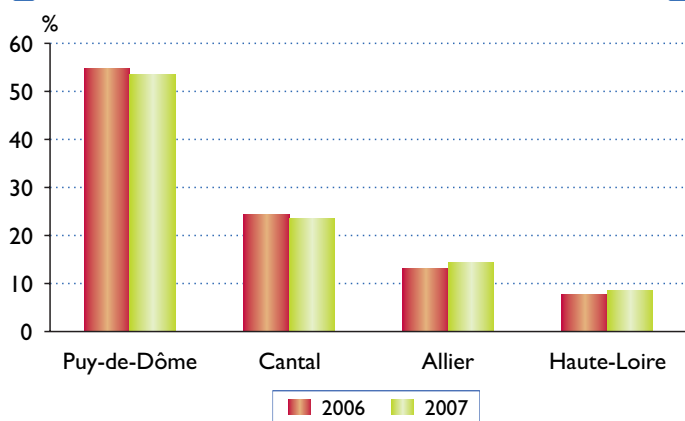
Les meublés classés : un mode d'hébergement touristique qui trouve sa place

En 2007, la fréquentation des meublés classés est en hausse. Juillet et août restent les mois de prédilection. Les touristes recherchent un meilleur confort. Ils sont venus plus nombreux, mais ils ont réduit leur durée de séjour. La clientèle reste française à 95 %. Elle est issue principalement des régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La fréquentation liée au thermalisme génère plus d'un tiers des nuitées.

En 2007, l'Auvergne offre un parc de 5 400 meublés labellisés (hors centrales de réservation). La capacité d'accueil est en légère régression. Le parc diminue de 2,4 % par rapport à 2006. Le Puy-de-Dôme concentre à lui seul 54 % des meublés classés auvergnats, le Cantal près d'un quart. Dans l'Allier et la Haute-Loire, ce mode d'hébergement touristique est encore peu développé. Cependant, ces départements ont accru leurs capacités d'accueil en 2007.

Les meublés 2 étoiles représentent 60 % du parc régional. En revanche, les meublés 4 étoiles restent très minoritaires en Auvergne.

Répartition des meublés classés en Auvergne



Sources : Insee - Spot Auvergne - Thermauvergne

Fréquentation des meublés classés par département

	Séjours 2007	Évolution 2006/2007	Nuitées 2007	Évolution 2006/2007
Allier	6 194	+ 16,7 %	105 891	+ 6,1 %
Cantal	20 887	+ 4,4 %	195 555	+ 3,0 %
Haute-Loire	5 966	+ 29,6 %	55 145	+ 11,5 %
Puy-de-Dôme	34 974	+ 8,3 %	423 129	+ 4,0 %
Auvergne	68 021	+ 9,3 %	779 720	+ 4,5 %

Sources : Insee - Spot Auvergne - Thermauvergne

Une fréquentation touristique en hausse

En 2007, la fréquentation est en hausse dans les meublés classés, malgré des conditions météorologiques peu favorables qui sont venues fortement perturber la saison touristique.

Au cours de la saison, les meublés classés ont hébergé 68 021 personnes pour un total de 779 720 nuitées. Par rapport à 2006, la fréquentation progresse de 9,3 % pour les séjours et de 4,5 % pour les nuitées.

Juillet et août déterminants pour la saison

La fréquentation des meublés reste très concentrée sur le cœur de la saison. Juillet et août regroupent en effet, 66 % du total des nuitées de la saison (68 % en 2006).

Dans le Puy-de-Dôme, la fréquentation des mois de juillet et août se rapproche de la moyenne régionale avec 65 %. Dans le Cantal et la Haute-Loire, elle représente plus de 77 % des nuitées. Dans l'Allier, les résultats sont plus atypiques : juillet et août comptabilisent seulement 46 % des nuitées. Ce département bénéficie en fait de l'étalement de la saison thermique.

La clientèle recherche un meilleur confort

Les meublés 2 et 3 étoiles sont les bénéficiaires de la hausse de la fréquentation. Cette augmentation atteint respectivement 2,7 % et 18,2 % par rapport à 2006. Sur la même période, les meublés classés 4 étoiles gagnent 2 300 nuitées.

Des séjours plus nombreux, mais plus courts

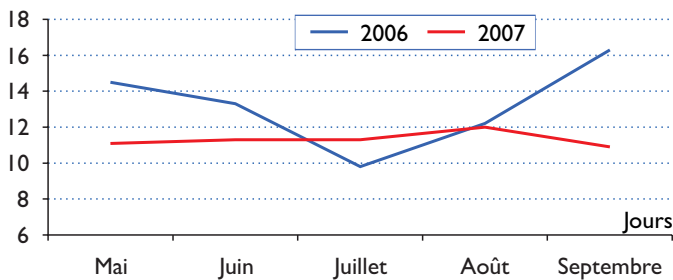
Une durée de séjour plus courte dans tous les départements

Au cours de la saison les touristes sont venus plus nombreux, mais ils ont écourté leur séjour. Dans tous les départements, la durée moyenne de séjour descend à 11,5 jours (12,0 jours en 2006). Au mois de juillet, la durée moyenne de séjour augmente de 1,5 jour par rapport à juillet 2006. Au mois d'août, elle reste à un niveau comparable à celui de 2006. Pendant les autres mois de la saison, la durée des séjours est en régression.

Le Cantal et le Puy-de-Dôme résistent mieux à cette érosion avec une baisse plus modérée, de 0,1 jour et 0,5 jour. Pour l'Allier et la Haute-Loire, cette diminution est plus accentuée : 1,7 jour et 1,5 jour de moins par rapport à la saison 2006.

La durée moyenne de séjour de la clientèle touristique reste proche de celle de 2006. Elle perd 0,2 jour par rapport à la saison précédente. Pour le Cantal et le Puy-de-Dôme, la durée moyenne de séjour diminue respectivement de 0,1 jour et 0,4 jour. La baisse est plus forte dans la Haute-Loire et dans l'Allier de 1,5 jour et 3,6 jours par rapport à la saison 2006.

Durée moyenne de séjour mensuelle



Sources : Insee - Spot Auvergne - Thermauvergne

La clientèle française prépondérante dans les meublés classés

Les régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes bien représentées

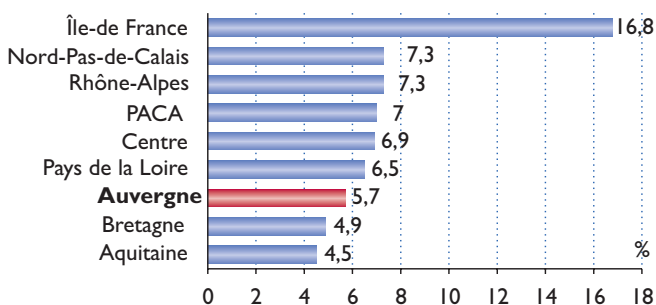
La clientèle des meublés est majoritairement française. Elle totalise près de 750 000 nuitées. Les touristes franciliens sont les plus nombreux, ils sont à l'origine de 16,8 % des nuitées françaises. Les régions Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Centre représentent par ailleurs un contingent important de touristes et de curistes pour les meublés classés.

Les Auvergnats génèrent 5 % des séjours et 5,7 % des nuitées françaises.

La clientèle étrangère reste très marginale

Dans les meublés, la part de la clientèle étrangère reste encore très limitée. En 2007, les touristes étrangers représentent seulement 5 % des séjours et 4 % des nuitées de l'ensemble de la saison. Ils viennent principalement des pays limitrophes de la France (Pays-Bas, Allemagne, Belgique).

Part des principales régions d'origine dans le total des nuitées françaises dans les meublés auvergnats



Sources : Insee - Spot Auvergne - Thermauvergne

Les curistes : une clientèle attirée par les meublés classés

Un tiers des nuitées de la saison sont des nuitées thermales

Les curistes des stations thermales* d'Auvergne constituent une clientèle importante pour les meublés classés.

Au cours de la saison 2007, les nuitées thermales représentent 35 % du total des nuitées, soit près de 275 000 nuitées (38,4 % en 2006).

La fréquentation liée au thermalisme a régressé de 4 % par rapport à 2006. L'évolution diffère selon les départements. L'Allier et le Cantal gagnent des nuitées : + 11,3 % et + 12,1 % par rapport à 2006. Sur la même période, le Puy-de-Dôme perd 9,5 % de nuitées.

Fréquentation thermique des meublés classés

Département	Séjours 2007	Évolution 2006/2007	Nuitées 2007	Évolution 2006/2007
Allier	3 715	+ 12,8 %	76 933	+ 11,3 %
Cantal	379	+ 15,2 %	7 578	+ 12,1 %
Haute-Loire	///	///	///	///
Puy-de-Dôme	9 868	- 4,2 %	190 366	- 9,5 %
Auvergne	13 962	+ 0,2 %	274 877	- 4,0 %

Sources : Spot Auvergne - Thermauvergne

Les meublés classés de l'Allier profitent du thermalisme

L'Allier est le département le plus marqué par le thermalisme avec les stations de Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains et Vichy. De mai à septembre 2007, les curistes et les accompagnants sont à l'origine de 60 % des séjours et 73 % des nuitées réalisés dans les meublés labellisés (28 % et 45 % pour le Puy-de-Dôme).

Cette clientèle thermique permet un remplissage des meublés classés plus étalé sur toute la saison. L'Allier se différencie ainsi des autres départements auvergnats qui connaissent un pic de fréquentation concentré sur juillet et août.

Une durée de séjour en baisse

Les séjours dans les stations thermales se stabilisent par rapport à 2006, mais le nombre de nuitées thermales est en baisse.

La durée moyenne de séjour des curistes et des accompagnants se réduit à 19,7 jours en 2007 (20,6 jours en 2006), pour une durée de cure thermique de 21 jours. Cette baisse se confirme dans tous les départements.

* En Auvergne, les stations thermales ouvertes en 2007 sont : Vichy, Nérès-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Chaudes-Aigues, Royat, Le Mont-Dore, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, et Châtelguyon.